

*Pôle communication*  
*Tél. : 24 66 40*

Mardi 19 novembre 2019

## COMMUNIQUÉ

### PROJET DE DÉLIBÉRATION DU CONGRÈS DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

---

#### **Débat d'orientation budgétaire 2020-2022 : retrouver l'équilibre des finances publiques et établir des priorités claires et réalistes**

**Le gouvernement a arrêté un projet de délibération du Congrès relative au débat d'orientation budgétaire 2020. Ce DOB se veut la traduction des ambitions énoncées lors de la déclaration de politique générale du président du gouvernement qui priorise la crédibilité d'une stratégie budgétaire et financière dans la durée avec, en ligne de mire, les objectifs de bonne et saine gestion des finances de la Nouvelle-Calédonie.**

#### **Qu'est-ce que le débat d'orientation budgétaire ?**

Chaque année, dans un délai de deux mois avant l'examen du budget primitif, un débat se déroule au Congrès sur les orientations budgétaires de l'année à venir ainsi que sur les engagements pluriannuels envisagés. Ce débat s'appuie sur un rapport qui présente une analyse des évolutions économiques et la stratégie budgétaire prévue, ainsi qu'une évaluation à moyen terme des ressources de la Nouvelle-Calédonie et de ses charges, réparties par grands postes de dépenses.

Depuis quelques années, la volonté de la collectivité est de maîtriser ses dépenses de fonctionnement pour conserver une possibilité d'investir et donc de stimuler la croissance par l'investissement public. La capacité d'autofinancement de la collectivité étant toutefois limitée, seuls le recours à l'emprunt et aux ponctions opérées sur les réserves de certains établissements publics ont pu maintenir, sur son budget propre, un niveau d'investissement conséquent. Depuis cette année, l'épuisement des ressources des établissements publics et le taux d'endettement très important de la collectivité rendent nécessaires des efforts inédits.

#### **Point sur la situation financière de la Nouvelle-Calédonie**

À l'échelle de la Nouvelle-Calédonie, les rapports de l'Institut de la statistique et des études économiques (ISEE) et de l'Institut d'émission Outre-Mer (IEOM) présentent une situation économique calédonienne « à marée basse » : les différents indicateurs montrent un contexte général plutôt morose. L'indicateur du climat des affaires reste bas.

Compte tenu de cette situation, il est fort probable que la Nouvelle-Calédonie s'oriente vers une stagnation de son économie hors nickel, avec néanmoins une possible embellie du nickel mais dont l'impact sur la fiscalité resterait négligeable.

## La situation financière de la collectivité à fin 2019

Les indicateurs financiers de la collectivité se sont considérablement dégradés en 2019. La collectivité consomme quasiment toutes ses ressources pour son fonctionnement courant, ne pouvant investir que quand elle est aidée par l'État ou par l'Union Européenne dans le cadre de cofinancements, ou quand elle emprunte. Son principal bailleur de fonds, l'Agence française de développement (AFD) a enjoint la Nouvelle-Calédonie de s'engager sur une trajectoire vertueuse, condition suspensive au décaissement des prochains prêts.

**Fort de ce constat, la maîtrise des dépenses publiques de la Nouvelle-Calédonie apparaît plus que jamais nécessaire pour redresser les comptes de la collectivité et poursuivre l'assainissement des finances publiques de la Nouvelle-Calédonie au regard des ratios financiers préconisés par ses bailleurs de fonds.**

## Trois scénarios pour redresser la collectivité

Le DOB 2020 est le fruit d'un travail collectif, entre les membres du gouvernement et leurs directions. Il s'est construit sur un dialogue de gestion nourri, contradictoire et approfondi, mené dans le cadre d'une préparation dessinant les perspectives pluriannuelles de l'institution dès 2020 et ce, malgré un contexte budgétaire très contraint.

Pour que la Nouvelle-Calédonie retrouve l'équilibre indispensable à sa bonne santé financière, trois scénarios sont ainsi envisagés, selon différentes hypothèses de croissance économique : une hypothèse de croissance nulle, une hypothèse de croissance de 1 % / an et une hypothèse de croissance à 2 % par an. L'hypothèse d'une croissance à 1 % est privilégiée à ce stade, grâce au plan de relance et aux mesures fortes qui seront prises par le gouvernement, et susceptibles de ramener de la croissance et par conséquent des recettes fiscales complémentaires.

## La loi de soutien à la relance économique

Dans ce contexte financier compliqué, la politique budgétaire menée par le gouvernement doit constituer l'un des principaux leviers de la politique économique, ambitieuse et volontaire, nécessaire aujourd'hui au pays. Concrètement, elle doit **donner un coup d'accélérateur aux grands projets d'avenir** tracés dans le **plan de soutien à la relance de l'économie** et proposer une **loi de programmation fiscale** pour influencer sur la conjoncture économique et permettre aux entrepreneurs et investisseurs de se projeter plus sereinement dans l'avenir en mettant fin à une certaine instabilité fiscale.

Annoncée dans le cadre du discours de politique générale du président du gouvernement, ce plan de soutien trouve sa première déclinaison dans la promulgation d'une loi du pays portant sur le soutien à la croissance de l'économie Calédonienne avant le 31 décembre 2019 et par conséquent dans le cadre de la préparation du budget primitif 2020.

## Évaluation des "niches fiscales "

Ce contexte budgétaire difficile impose le lancement d'une réflexion des crédits d'impôts, exonérations fiscales et autres charges déductibles. En 2017, l'ensemble de ces dispositifs s'évaluaient à plus de 44 milliards de francs ; un manque à gagner que la Nouvelle-Calédonie ne peut légitimement se permettre qu'à condition que ces dispositifs viennent effectivement dynamiser l'économie. C'est donc dans un travail d'évaluation de la pertinence économique de ces "niches fiscales", attendu de longue date, que se sont engagés les services du gouvernement sous l'impulsion des membres du gouvernement en charge de la fiscalité et du budget. Chaque dispositif fait ainsi l'objet d'une exploration fine pour en mesurer l'impact. Ce travail viendra nourrir la loi de programmation fiscale, en s'inspirant par exemple du dispositif de double plafonnement à l'IRPP qui existe en Métropole. Ce travail de toilettage devrait nécessairement s'accompagner de la mise en place d'outils permettant d'évaluer l'efficacité des politiques publiques en Nouvelle Calédonie.

\* \*  
\*